

Conseil municipal en date du 18 Mai 2021

Présents : Jacqueline Antonio, Valérie Codhant, Nicolas Mugain, Maurice Crouail, Fabrice Daure, Valérie Pecheyran, Sandrine Cloutier, Jonathan Hubert, Olivier Soubies, Fabien Fouquet, Philippe Guyomarc'h, Valéry Bizière, Guillaume Marque, Duizidou David, Serge Lanouilh

Absents/Excusés : Néant

1. Salle Polyvalente

- 2 diagnostics sont arrivés : le diagnostic structure et le diagnostic amiante.

Une réunion a été organisée en suivant en fonction des éléments qui ressortent de ces diagnostics.

- *Rappel du Contexte* :

La dernière fois, 2 phases : phase 1 « Hall des sports » et phase 2 « Salle de réception ».

Une première subvention a été validée pour la phase 1 et pour la phase 2 la DETR n'a pas été accordée.

1^{er} élément : résultat du diagnostic structure : la charpente actuelle ne peut pas recevoir une quelconque modification (bac acier, éléments acoustiques,..) sans renforcer la charpente. Ce renforcement a été chiffré : 100 000euros TTC.

2^{ème} élément : il n'y a pas d'amiante sur ce bâtiment.

L'option serait donc d'annuler la phase 2 actuelle, et créer une phase2Bis plus importante qui intègre la salle de réception et le renforcement du toit. Ce nouveau dossier plus global serait ainsi déposer pour redemander de la DETR.

- *Côté finances* :

3 emprunts différents seront réalisés : un emprunt relais subventions (sur 2 ou 3 ans), un autre emprunt relais TVA (sur 2 ans). Et un emprunt classique sur 20 ou 25ans.

- Débat pour savoir si maintien de ce projet tel que présenté car financièrement important.

Attendre de voir les appels d'offres et le résultat du dossier DETR de la phase2Bis pour faire les derniers choix.

2. Signalétiques Mairie

La commission communication a souhaité mettre en place une signalétique plus visible pour la Mairie. L'idée est de reprendre le même graphisme que les enseignes de la Maison Peyrot et la Maison pour Tous.

Signalétique nouvelle aussi pour la salle du conseil et pour la médiathèque.

Demande de rajouter l'information pour les sanitaires handicapés et les écoles maternelle et élémentaire (pour le SIVU LTV).

Montant de ces achats : 5802 euros TTC. 1 abstention.

3. Centre commerçant : loyer esthéticienne

Demande de Mme Bourgeot pour annuler le loyer de Mai dû au confinement.

Cette annulation a déjà été faite sur les précédents confinements.

Le Conseil Municipal décide d'accepter l'annulation de ce loyer et décide que la prochaine fois, si un nouveau confinement devait avoir lieu, le loyer ne sera plus annulé mais étalé sur plusieurs mois jusqu'à la fin de l'année en cours.

2 abstentions et 1 contre.

4. Elections des 20 et 27 Juin prochains

Doivent tenir le bureau en priorité les conseillers vaccinés et jeunes.

Il convient de déplacer le bureau de vote à la Maison pour tous car plus de place et possibilité de créer une entrée et une sortie différenciée.

Il faudra au moins 3 personnes/bureau toute la journée. Le Président et le secrétaire peuvent être mutualisés sur les 2 bureaux.

5. Tour du Piémont

Christian Larrouturou a sollicité depuis longtemps le passage du Tour du Piémont sur sa commune. Ce Tour est sur 4 étapes sur 2 jours.

Le nouveau conseil municipal d'Auriac n'a pas donné suite à cette demande et l'équipe organisatrice du Tour a contacté M. le Maire afin de proposer un départ de THEZE jusqu'à LARUNS. Ce serait le 3 juillet. Il y aurait environ 150 personnes qui seraient présentes (coureurs et invités). Le coût de cette manifestation représente 4000euros. L'association des Cyclos serait également associée pour animer cette journée.

Le Conseil valide à l'unanimité dans la mesure où il n'y aura pas de fête cette année encore.

6. Questions diverses

a) Logement Maison Lagarrigue

Un des 2 appartements va se libérer fin juin. Donc appartement disponible à partir du 1er juillet.

Des premiers retours ont été reçus ; une sélection sera faite et des visites auront lieu prochainement. Il y aura quelques travaux à prévoir notamment une partie du parquet flottant.

b) Chemin Nabarro

Question posée par M. Mary Gaël pour rouvrir ce chemin.

M. le Maire informe que ce chemin n'est plus utilisé depuis des années. Dans les années 1980, il est rentré dans le domaine privé des propriétés Nabarro et Laborde et a donc perdu sa valeur de chemin communal.

Mais une partie reste encore communal : depuis chez Guyomarc'h jusqu'à chez Marque. Pour autant, cette partie a été largement abandonnée et rendue peu praticable. Rouvrir ce chemin ne permettrait pas aux administrés de remonter au centre du village en sécurité et cela les obligerait en plus à emprunter la route départementale de chez Marque jusqu'au haut du village, partie qui n'appartient donc pas à la commune et qui est dangereuse.

c) Bibliothèque : Hier soir, recrutement de la bibliothécaire sur la base de 15h. Il s'agit de Mme HUBERT Ingrid. Elle sera disponible à partir du 15 septembre. En accord avec elle, embauche à partir du 1er juin 8h/semaine le lundi. Puis 15h/semaine à partir du 15 septembre.

Donc à partir du 1er juin, la bibliothèque va rouvrir au public le lundi avec Mme Hubert et Cathy Psychicot et ce, jusqu'au 15 septembre.

A partir du 15 septembre, elle sera ouverte :

Le lundi après-midi
Le mercredi toute la journée
Le jeudi matin avec une priorité aux écoles
Le samedi matin

d) PAP15: recherche de bénévoles pour le service transport mis en place dans le cadre de la maison de la Prévention. Les personnes intéressées doivent se manifester auprès du PAP15 directement.

e) Désignation d'un référent communal pour le plan local de randonnée : il existe sur THEZE des chemins de randonnée. La Communauté des Communes souhaite reprendre ces chemins, les répertorier, les mettre à jour sur plan et pour cela, elle a besoin d'un référent : Serge Lanouilh est désigné.

f) Associations et salles communales :

Demande du Basket pour reprendre les activités à partir du 19 mai pour les enfants ce qui a été accepté. En l'état actuel, le sport à l'extérieur est autorisé, à l'intérieur interdit sauf pour les mineurs.

Il a été demandé aux associations utilisatrices de la salle de la Maison pour tous de sortir leur matériel afin de pouvoir y stocker tout ce qui se trouve à la salle polyvalente pendant le temps des travaux.

NB : M. le Maire souhaite rencontrer le comité des fêtes pour voir avec eux ce qu'ils envisagent de faire l'année prochaine, point sur les membres et point financier.

g) Le lac de Thèze :

Difficulté autour du lac avec le Club de modélisme. Les membres du club ont construits des petites cabanes pour y mettre leurs bateaux, faire des repas, ils entretiennent également les lieux, ... Mais depuis quelques temps, des difficultés ont été signalées par des gens car ils ont posé des panneaux pour interdire la pêche et empêcher les gens de passer pour se promener. M Daugene, Président du Club, a retiré ces panneaux de pêche interdite et s'est engagé à autoriser à nouveau les jeunes de passer sur le chemin qui, in fine, appartient à l'ASA d'irrigation.

h) Les granges Marque :

Avis de l'ABF qui donne son accord pour les détruire à condition de reconstruire à l'identique (volume, aspect et matériaux). Un rdv sur site est organisé le 7 juin à 14h30 avec M. le Maire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05

